

DELIBERATION N°06/2022

Le **Mardi 8 février 2022** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/01/2022

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian		x		RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie	x			VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

TOTAL	18	2	7	0
TOTAL VOTANTS	20			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20220208-DEL06-2022-DE
Date de télétransmission : 17/02/2022
Date de réception préfecture : 17/02/2022

DELIBERATION N°06/2022

Objet : RETROCESSION

Opération 18 395 : LES DESERTS - Chalet de La Villette

Demandeur : GRAND CHAMBERY

Axe : Développement touristique

Date de fin de portage prévue : 29/08/2021

Acquéreur désigné : Mme et M. COUPE ou toute autre société qui s'y substituerait

Le département exploite le chalet de la Villette, propriété de l'EPFL depuis le 29/08/2018 pour un accueil de jour des collégiens jusqu'à la livraison du CNES (centre nordique éducatif et sportif), construction portée par le SMSB qui en a délégué la maîtrise d'ouvrage à Grand Chambéry.

Selon le calendrier des travaux du chalet du CNES, la livraison est prévue au printemps 2023.

Le département et Grand Chambéry donnent leur accord à la proposition d'achat de Mme et M. COUPE afin d'en faire leur résidence et un gîte ouvert à l'année, sous la condition suspensive de livraison du nouveau chalet afin de garantir la continuité du service dans l'accueil des collégiens.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Déserts	A1886	Le Parvis	2 624 m ²	Prés	As	405 000 €
Les Déserts	A1049	Le Parvis	228 m ²	Sols	Nh	
Les Déserts	A1885	Le Parvis	3 726 m ²	Prés	Nh	
TOTAL			6 578 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à Mme et M. COUPE ou toute autre société qui s'y substituerait.

Le 17/02/2022

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20220208-DEL06-2022-DE
Date de télétransmission : 17/02/2022
Date de réception préfecture : 17/02/2022